

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 16 MARS 2021 -

DÉCISION N° 21 - 03 - 023

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 3 janvier 2021 s'est réuni le mardi 16 mars 2021 à partir de 16 heures 30 au SDIS, sis 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne DARFEUILLE (Vice-présidente)
- Pierre DEVEDEUX (Vice-président)
- Luc FRANCOIS (Vice-président)
- Nicole PEYCELON (membre du bureau)

Décision 9 : La cession de divers biens au profit d'associations ou d'une société.

Dans le cadre de la sortie d'actif de certains véhicules tel que présentée au rapport précédent, le service pourrait décider de céder certains véhicules aux entités suivantes :

- **Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire (UDSP 43) :**

Suite à la sollicitation de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire et après étude par le bureau des véhicules, il pourrait être envisagé de céder à titre gratuit une ambulance de type Master et de marque Renault de 2007, immatriculée 437 ABT 42.

- **Société FAURE :**

Deux véhicules déclarés épaves pourraient être cédés à titre gratuit à l'entreprise FAURE, sise 22 rue Bertrand Russel à Saint-Etienne :

- Un Kangoo de marque Renault (2009) immatriculé AD 025 CT,
- Un Jumper de marque Citroën (2008) immatriculé 908 AEB 42.

L'entreprise se chargerait gratuitement de leur dépollution ainsi que de leur destruction.

- ***Pompiers humanitaires français (PHF) :***

Dans le cadre de la sortie d'actif de certains biens informatiques, il pourrait être envisagé de céder à titre gratuit 20 ordinateurs de type HP 8000 ELITE SFF au profit de l'Association « Pompiers humanitaires français » (PHF). Ces matériels seraient en partie employés à l'équipement du siège de PHF ainsi qu'à sa toute nouvelle cellule de crise. De plus, une partie serait utilisée pour équiper le siège de l'association Pompiers Humanitaires du Mali à Bamako, partenaire de PHF.

- ***Emmaüs Saint-Etienne :***

Dans le cadre de la sortie d'actif de certains biens informatiques, il pourrait être envisagé de céder à titre gratuit 20 ordinateurs de type HP 8000 ELITE SFF au profit d'Emmaüs Saint-Etienne afin de leur permettre de poursuivre leurs missions.

**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article 1 :

Le bureau approuve la cession à titre gratuit d'une ambulance de type Master et de marque Renault de 2007, immatriculée 437 ABT 42 à l'**Union départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire**, sise 206 rue Hippolyte Malèque au Puy en Velay (43).

Article 2 :

Le bureau approuve la cession à titre gratuit des de véhicules déclarés épaves à l'entreprise **FAURE**, sise 22 rue Bertrand Russel à Saint-Etienne, comme suit :

- Un Kangoo de marque Renault (2009) immatriculé AD 025 CT,
- Un Jumper de marque Citroën (2008) immatriculé 908 AEB 42.

L'entreprise se chargerait gratuitement de leur dépollution ainsi que de leur destruction.

Article 3 :

Le bureau approuve la cession à titre gratuit de 20 ordinateurs HP 8000 ELITE SFF au profit de l'Association « **Pompiers humanitaires français** » (**PHF**) sise 22 Bd Karl Marx à Saint-Etienne, afin de poursuivre ses missions humanitaires.

Article 4 :

Le bureau approuve la cession à titre gratuit de 20 ordinateurs HP 8000 ELITE SFF à **Emmaüs**, sise 32 Rue des Alliés à Saint-Etienne afin de poursuivre ses missions.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER